

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citernes restreinte produits pétroliers initiale

RS1084 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La spécialisation citernes restreinte produits pétroliers initiale a pour objectif de compléter les connaissances des conducteurs détenteurs d'un certificat de formation conducteur de base aux fins d'être certifiés pour le transport en citernes des matières dangereuses désignées par les codes ONU N° 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1863, 1999, 3295 et 3475 et par les codes N° ONU 3082, 3256 et 3257 uniquement pour les huiles de chauffe lourdes et les bitumes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le cours de spécialisation citernes restreinte produits pétroliers initiale doit couvrir au moins les sujets suivants :

- Equipements spécifiques des véhicules-citernes
- Opérations de chargement et de déchargement.
- Signalisation et placardage des véhicules-citernes
- Documents spécifiques concernant les citernes.
- Circulation et stationnement des véhicules.
- Accidentologie spécifique aux véhicules citernes.

le candidat doit prouver qu'il possède les connaissances, l'intelligence et les qualifications nécessaires pour exercer la profession de conducteur de véhicules transportant en citernes les marchandises dangereuses couvertes par la spécialisation citernes restreinte produits pétroliers initiale.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)"" ,""DIRECTIVE 2008/68/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 24 septembre 2008 relative au transport intérieur des marchandises dangereuses (directive TMD)""

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'un certificat de formation conducteur ADR de base dont la limite de validité (5 ans) n'est pas dépassée

Base légale

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5631

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ADR 2015 http://www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/danger/publi/adr/adr2015/ADR2015f_WEB.pdf
directive TMD <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:260:0013:0059:fr:PDF>
arrêté

TMD

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020796240&dateTexte=20150706#LEGIARTI00029892431>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1084/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10
Parcours menés à terme	11
Taux d'achèvement	110 %
Période	02/2022 – 04/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	472
Montant total engagé	227 909 €
Coût moyen par dossier	483 €
Durée moyenne	9 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	3 %
France Travail	2 %
Régions	0 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.